

Les nouvelles Bouloc

Sommaire

- Dossier : 1/5
Budget



- Informations Municipales
La nouvelle voie est ouverte 7
- Intercommunalité
Les échos de la CCF 8/9
- Vie Municipale
Le 2^e trimestre en photos 10/11
- Culture
Du cinéma à Bouloc 12/13
- Agenda de l'été 16



Rejoignez la page Facebook de Bouloc



Depuis janvier 2013, la Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement à l'accueil de la Mairie ou par mail communication@mairie-bouloc.fr

www.mairie-bouloc.fr

Le mot du Maire



Comme tous les ans, l'élaboration du budget est un moment particulièrement intense dans la vie communale car les enjeux sont grands et les décisions prises sont importantes pour les administrés. Dans le contexte financier difficile que connaissent les collectivités territoriales, à l'identique des ménages qui sont aussi confrontés à une crise économique sans précédent, nous nous devons d'avoir la plus grande prudence budgétaire. Aussi, malgré l'excellent résultat de l'exercice écoulé, qui dégage un excédent conséquent, nous avons opté pour une limitation des dépenses afin de ne pas alourdir la fiscalité des Bouloccains.

Un autre élément important vient cette année impacter le budget communal, c'est la création de la Communauté de Communes au 1^{er} janvier. Avec le transfert de compétences, ce sont des dépenses communales qui ont été transférées et également une partie de la fiscalité. Désormais, sur les avis d'impositions figureront aux côtés des taux communaux, les taux propres à la Communauté de Communes. Nous nous sommes attachés à ce que le cumul des impôts locaux de la commune et de la Communauté de Communes reste très proche du montant des impôts de l'année précédente, grâce à une diminution des taux communaux.

Ce dernier budget du mandat du Conseil municipal actuel va permettre de poursuivre la modernisation de la commune, avec d'abord, les acquisitions foncières pour l'extension du cimetière et l'achat du bâtiment de La Poste ; ensuite, avec des travaux de modernisation et de rénovation des bâtiments communaux qui seront engagés sur la Mairie, la salle des fêtes, les écoles, l'église et le complexe sportif.

D'autres réalisations financées par la Communauté de Communes vont être engagées à Bouloc : construction de la maison des jeunes intercommunale, sécurisation de la route de Castelnau, extension des pistes cyclables, et également de nombreux autres aménagements de voirie.

En matière d'assainissement collectif, l'extension du réseau sur la route de Vacquiers et sur le Chemin du Moulin à Vent sera enfin réalisée cette année.

En ce qui concerne l'urbanisation, Bouloc va voir démarrer dans l'année, deux nouvelles opérations : la construction de 14 logements sociaux sur la nouvelle voie de contournement qui vient de s'ouvrir, et l'aménagement de la résidence de 45 maisons, réservée en partie pour les personnes âgées, située en bordure de la route de Fronton, face au supermarché.

De plus, des projets d'investissement à moyen terme, sont d'ores et déjà lancés afin de poursuivre l'équipement de notre commune. Il s'agit de la médiathèque et du nouveau groupe scolaire qui permettront de répondre aux besoins futurs.

Comme vous pouvez en juger, l'activité sera intense durant l'année 2013 afin de mener à bien le programme municipal. Je tiens à remercier tous les élus et au-delà, tous ceux qui par leur implication : associations, commerçants, artisans, etc., contribuent au développement et au dynamisme de notre commune et donc à l'amélioration du cadre de vie des Bouloccains.

Christian FAURIE
Maire de Bouloc

Président de la Communauté de Communes du Frontonnais

Résultats de l'exercice budgétaire 2012

Le résultat de la section de fonctionnement est cette année encore largement positif puisque l'excédent s'élève à 508.580,89 €.

Il est à noter que la section d'investissement présente un excédent de 88.427,44 €, alors que cette section était déficitaire en 2011. La situation financière de la commune est donc en nette amélioration mais il convient de rester prudent.

Budget principal 2013

Le budget communal 2013 doit affronter un environnement financier encore très tendu.

Ainsi, les décisions budgétaires pour 2013 témoignent d'une politique recentrée sur les priorités tout en soulignant le volontarisme de notre commune qui, malgré les difficultés, veut rester dynamique et solidaire.



Les travaux de l'extension de l'école maternelle sont terminés.

Le Budget 2013 en quelques chiffres

Le Budget Primitif 2013 a été voté par le Conseil Municipal le 15 Avril dernier. En ce qui concerne le budget principal, il s'élève à 1.128.984 € pour la section d'investissement, soit une diminution de 40 % par rapport à l'année précédente et à 3.532.623 € pour la section de fonctionnement, soit une diminution de 10 % par rapport à 2012. Le transfert des compétences à la Communauté de Communes du Frontonnais au 1^{er} janvier 2013 est la principale raison de cette baisse.

Section d'investissement

Une analyse des charges de la dette fait apparaître qu'il est possible d'inscrire outre les restes à réaliser et les dépenses prioritaires, les dépenses relatives aux travaux d'entretien et aux acquisitions de 1^{re} urgence en augmentant de manière mesurée les annuités d'emprunt pour les années suivantes ; sur ces bases, le budget d'investissement 2013 se décompose ainsi :

Restes à réaliser et opérations engagées en 2012 :

- Achèvement des travaux d'extension de l'école maternelle.....	57.000 €
- Poursuite des acquisitions foncières (extension du cimetière) et immobilières (bâtiment de la Poste). Dépenses correspondantes réparties sur 2 exercices budgétaires (2012 et 2013).....	180.000 €
TOTAL	237.000 €

Dépenses prioritaires :

- Réaménagement sanitaires salle des fêtes.....	49.000 €
- Rénovation retable et maître-autel de l'église	100.000 €
- Acquisition d'équipements sportifs et rénovation des courts de tennis	68.000 €
- Passage au gaz 1 ^{re} phase de reconstruction de l'école maternelle	30.000 €
- Travaux de rénovation de la Mairie.....	32.000 €
- Acquisition de véhicules pour les services municipaux.....	60.000 €
- Modernisation informatisation Mairie	13.000 €
TOTAL	352.000 €

Dépenses d'entretien de 1^{re} urgence :

- Divers travaux dans les écoles et le restaurant scolaire municipal (peinture salle polyvalente et préau, aménagement local de stockage...)
- Divers travaux au complexe sportif (changement bâche et réfection clôture de la réserve d'eau),
- Mise en place accès internet et recloisonnement de salles à la Maison des Associations,
- Travaux de peinture à l'intérieur de l'église,
- Travaux préfabriqué complexe sportif

Dépenses relatives aux acquisitions de 1^{re} urgence :

- Diverses acquisitions pour les écoles et l'entretien des locaux scolaires : mobilier, bancs, aspirateurs / laveuses,
- Equipements complémentaires pour les Services Techniques et pour le service d'entretien des bâtiments communaux,
- Mobilier complémentaire pour les locaux associatifs et mise en place de stores dans la salle de danse de la Maison des Associations,
- Equipement complémentaire Mairie,

Dépenses relatives à l'hygiène, la sécurité et les économies d'énergie :

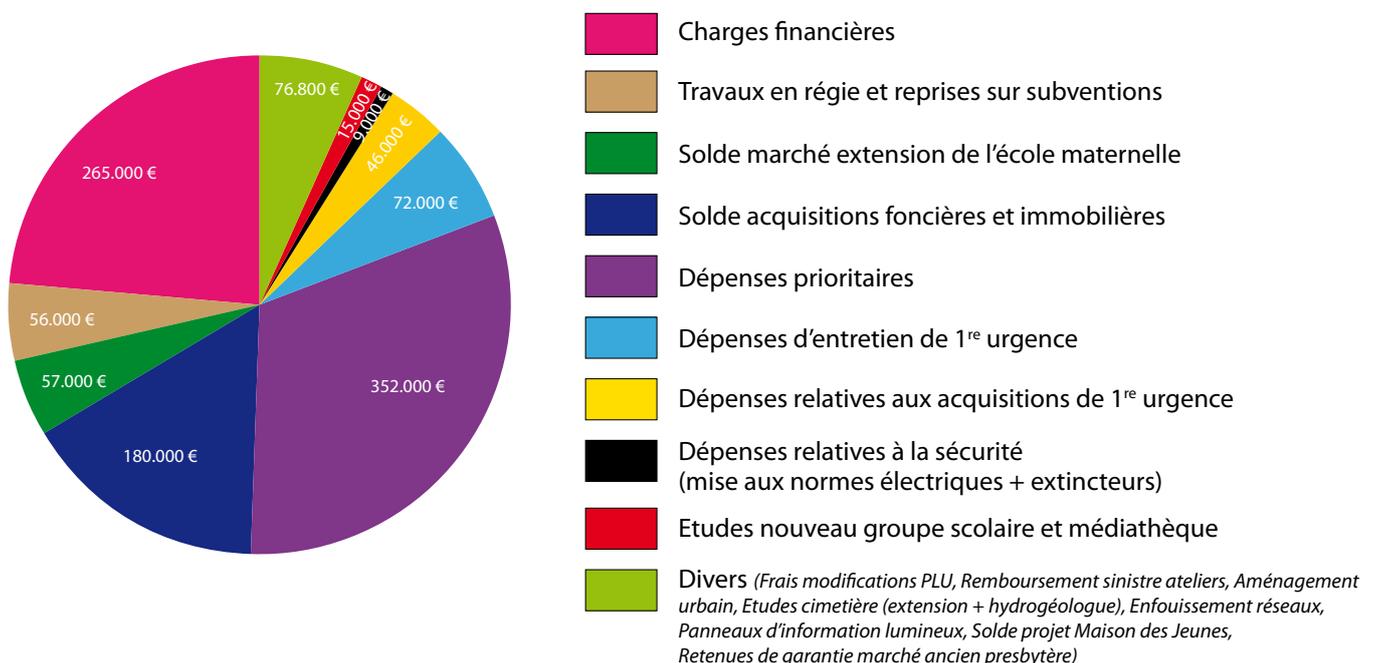
- Divers travaux de mise en conformité électrique des bâtiments communaux
- Acquisition extincteurs

Il convient d'ajouter à ces opérations celles qui sont programmées :

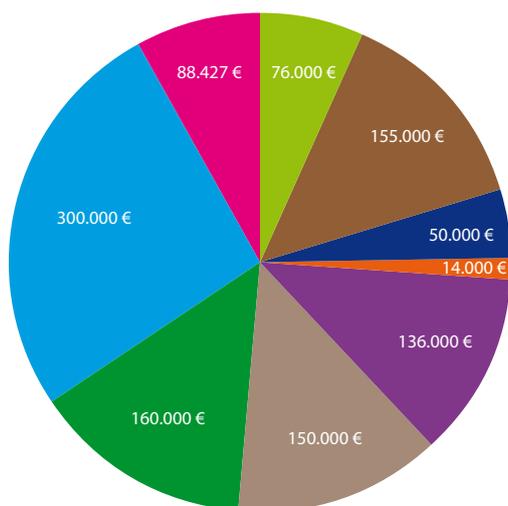
- **Par la Communauté de Communes du Frontonnais** concernant la voirie : cheminement piétonnier 2^e tranche Route de Castelnaud (250.000 €), extension du réseau de liaisons douces (39.811 €), aménagement giratoire Rue du Château / Rue des Pélissières (8.856,38 €), aménagement Chemin du Moulin à Vent / Rue du Château + ralentisseur (23.822 €), revêtement trottoirs Chemin des Aynats (13.897,22 €), extension parking du cimetière (25.000 €) ;
- **Par la Communauté de Communes du Frontonnais** concernant la compétence « social » : construction d'une Maison des Jeunes intercommunale à Bouloc.
- **Par la Communauté de Communes du Frontonnais**, travaux divers réalisés par les chantiers d'insertion : travaux de peinture : mur extérieur de l'ancien logement de fonction de l'école élémentaire, 5 transformateurs EDF tagués ; poursuite des travaux de débroussaillage des rives et du cours de la Seube ; travaux de débroussaillage Maison DIOP.
- **Par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG)** : effacement du réseau EP et FT chemin Saint-Pierre jusqu'au lotissement Cardillou (études et réalisation : courant 2013), rénovation de l'installation d'éclairage public route de Castelnaud (63 547 €), éclairage public dans le prolongement de la rue des Juillasses vers le chemin de Panfary (1.312 €), rue du Château - remplacement d'un candélabre et raccordement au réseau public (1.480 €), éclairage public terrain de foot au complexe sportif (5.873 €), éclairage public de 9 passages piétons à sécuriser (5.400 €), éclairage public impasse du Pastel (modules solaires photovoltaïques, bloc LED) (4 800 €), éclairage public chemin des Bocages, réducteur de tension chemin des Jonquilles (1.500 €), éclairage public parking rue de la Tuilerie (1.982 €).
- **Par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement (SMEA)** : extension du réseau route de Vacquiers (jusqu'au chemin de Fompigasse) 725 m (257.340 € HT), extension du réseau chemin du Moulin à vent (raccordement le Vigé) 155 m (50.300 € HT), actualisation du schéma communal d'assainissement.
- **Par le SIAH su PAR de Villemur** : dans le cadre du programme d'entretien des émissaires, plus de 15.000 € de travaux doivent être réalisés en 2013 à Bouloc.

Pour ce qui est des recettes d'investissement, aux côtés de l'excédent de la section de fonctionnement affecté en grande partie, soit 300.000 €, on peut noter une forte augmentation du F.C.T.V.A. par rapport à l'année précédente (+ 130.000 €). Au vu des dépenses d'investissement retenues, l'inscription d'un emprunt de 155.000,00 € est nécessaire pour l'équilibre de la section d'investissement (contre 412.000 € en 2012).

« Dépenses d'investissement »

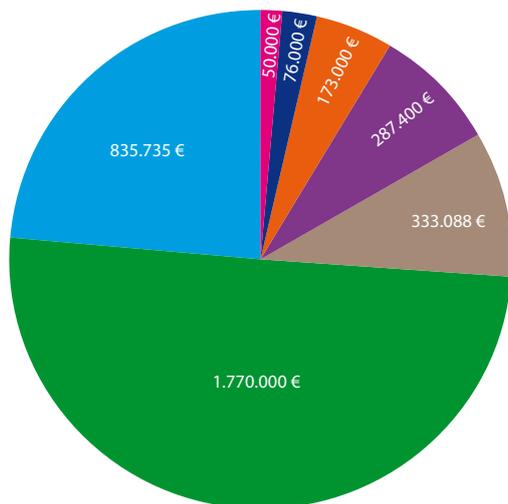


« Recettes d'Investissement »



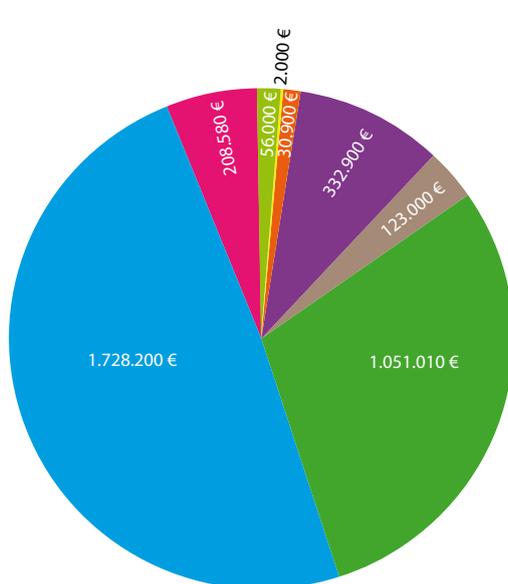
- Excédent reporté
- Affectation du résultat de la section fonctionnement
- FCTVA
- TLE
- Subventions et aides du Conseil Général
- Réserve parlementaire
- Subvention travaux de rénovation du retable de l'église
- Emprunt
- Amortissements

« Dépenses de fonctionnement »



- Charges à caractère général 23,60 %
- Charges de personnel 50,10 %
- Autres charges gestion courante (subventions, indemnités, syndicats intercommunaux, service incendie, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et caisse des écoles) 9,50 %
- Reversement FNGIR 8,10 %
- Charges financières 4,90 %
- Opérations d'ordre entre sections 2,20 %
- Dépenses imprévues 1,40 %
- Charges exceptionnelles 0,20 %

« Recettes de fonctionnement »



- Excédent antérieur reporté 5,90 %
- Impôts et taxes 48,90 %
- Dotations et participations (Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Rurale (DSR), compensation Taxe Professionnelle (TP), Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière (TF)) 29,75 %
- Atténuations des charges (remboursement Etat et assurance du personnel) 3,50 %
- Produits des services 9,40 %
- Autres produits de gestion courante (loyer) 0,90 %
- Produits financiers et exceptionnels 0,05 %
- Transferts de charges de gestion courante 1,60 %

Section de fonctionnement

Les transferts de compétences vers la Communauté de Communes du Frontonnais

Le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de Communes du Frontonnais a vu le jour : les transferts de compétences opérés dans les domaines de la voirie, des actions sociales ont emporté un transfert de charges s'élevant à près de 900.000 €, sections de fonctionnement et d'investissement confondues.

Du fait du transfert de charges à la Communauté de Communes, le budget de fonctionnement a diminué de 9,41 % par rapport à l'année précédente.

Les charges de personnel, avec le départ de 4 agents à la Communauté de Communes du Frontonnais, diminuent cette année de 3,15 % mais la baisse la plus significative (- 53,34 %) concerne les autres charges de gestion courante comprenant notamment les participations aux syndicats intercommunaux puisque les charges afférentes au Syndicat de Voirie ont disparu ; les charges financières liées aux intérêts des emprunts, diminuent, quant à elles, de 8 % du fait notamment du transfert de certains emprunts à la Communauté de Communes.

Pour ce qui est des recettes, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), connaît une augmentation de 0,71 % car la commune de Bouloc bénéficie encore cette année d'une augmentation du fait de l'accroissement de la population.

Dans ce contexte délicat, les taux de la fiscalité locale répartis désormais entre la Commune et la Communauté de Communes ont été globalement maintenus à leur niveau de 2012

Une nouvelle fiscalité : la perception de fiscalité directe par la Communauté de Communes du Frontonnais

Avec le transfert de compétences et des charges correspondantes, les recettes fiscales de même montant ont été également transférées. Ainsi, les taux des taxes locales 2012 ont été répartis entre la Commune et la Communauté de Communes.

Désormais, sur les avis d'imposition relatifs à la taxe foncière et à la taxe d'habitation, figureront aux côtés des taux communaux les taux propres à la Communauté de Communes du Frontonnais.

Budgets annexes 2013

Caisse des écoles :

Budget de fonctionnement : 62 958 €

Les investissements étant pris en compte dans le budget principal de la commune, ce budget ne concerne que les dépenses de fonctionnement des deux écoles et revient à près de 130 € par élève.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

(Voté par le conseil d'administration du CCAS le 15 Avril 2013)

Budget de fonctionnement : 67.350 €

Ce budget diminue de près de 50 % en raison des transferts importants d'activités vers la Communauté de Communes (portage de repas à domicile, agent de vie quotidienne, forum social, divers ateliers...).

Ce budget comprend donc désormais les secours aux personnes en difficulté, le fonctionnement des jardins solidaires, le repas annuel des aînés avec une animation musicale, les chèques-loisirs (participation au financement des frais de centre de loisirs en fonction des quotients familiaux), la bourse au permis de conduire pour la 1^{re} fois et les subventions aux associations à but social.

La participation de la commune dans ce budget s'élève cette année à 20.000 €.

Budget d'investissement : Dépenses 10.000 € / Recettes 72 860 €

La section d'investissement est pérennisée compte tenu notamment, de la prise en charge par le C.C.A.S. des Jardins Solidaires et plus précisément du rachat des cabanons à l'association « En attendant » (solde).

Les brèves du conseil municipal

CM du lundi 27 Mai 2013

AFFAIRES GENERALES :

- Signature par le Maire du protocole « participation citoyenne » relatif à l'action « voisins vigilants ».

URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

- Lancement de la procédure de 8^e modification et de 1^{re} révision allégée du P.L.U.

- Accord sur extension éclairage public Impasse du Pastel (éclairage solaire).

FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Demandes de subvention au Conseil Général pour les travaux de rénovation et d'aménagement sur l'ensemble du bâtiment de la Mairie et au Conseil Régional pour la mise aux normes handicapés des sanitaires de la salle des fêtes.

Ainés

Plan Canicule

Depuis le phénomène caniculaire exceptionnel de l'été 2003, un Plan National Caniculaire (PNC) a été élaboré afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour prévenir et réduire les conséquences sanitaires d'une canicule.

Dans ce cadre, les mairies sont chargées d'identifier les personnes de plus de 65 ans, les personnes isolées et les personnes handicapées les plus vulnérables. Un registre nomina-

tif de recensement des personnes à risques est ouvert à la Mairie. Dans le cas où le plan canicule serait activé, un agent municipal les informerait des recommandations sanitaires et leur rendrait visite régulièrement. **Si vous vous sentez concerné par cette démarche ou si vous connaissez des personnes particulièrement exposées, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie de Bouloc au 05 62 79 94 94.**

Les personnes déjà recensées sur le registre n'ont pas besoin de renouveler leur inscription.

Sécurisation de la Route de Vacquiers



La Municipalité a réalisé des opérations de sécurisation de la route de Vacquiers avec la mise en place de panneaux signalant la présence de nombreux enfants aux abords des trois arrêts de bus. À noter également le déplacement de l'abri-bus au lieu-dit « La Nauze » afin de permettre une zone d'attente du bus de transport scolaire plus profonde. L'opération a été réalisable grâce à un riverain qui a fait don de quelques mètres carrés de son terrain.

Brèves

Route de Castelnaud

D'importants travaux de voirie vont débuter au mois de juin sur la Route de Castelnaud. Ils portent sur la 2^e tranche de la sécurisation de cette route très empruntée. Coût des travaux : 250 000 euros.

Opération tranquillité vacances

Nous vous rappelons que la Police Municipale vous propose l'opération « tranquillité vacances ». Lorsque vous êtes absent, vous avez la possibilité de le signaler à la Police Municipale qui vous fera remplir une fiche de renseignements. Ensuite, ce service municipal assurera une surveillance quotidienne dans votre quartier pendant votre absence pour s'assurer que tout va pour le mieux. Pour toutes informations, rendez-vous au bureau de la Police Municipale, rue du Vigé, ou contactez-les par téléphone au 05 62 10 73 45.

Réforme des rythmes scolaires

Le décret du 24 janvier 2013 précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation de la semaine scolaire :

- 24 h d'enseignement sur 9 ½ journées
- 5 h 30 maximum par jour, 3 h 30 maximum pour la ½ journée, pause méridienne minimum de 1 h 30
- Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sous la responsabilité des enseignants, en groupes restreints (36 h /an)

Horaires envisagés à partir de la rentrée de septembre :

JOURS	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE
LUNDI	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 30
MARDI	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h 30
MERCREDI	9 h - 12 h	9 h - 12 h
JEUDI	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h 30
VENDREDI	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 30

Peu de changement pour les jeunes boulocains mis à part classe tous les mercredis.

L'élaboration d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) permettra une nouvelle organisation des activités périscolaires diversifiées et articulées de la manière la plus cohérente possible

La commune a décidé d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013.

Deux propositions d'organisation du temps scolaire ont été faites par les enseignants de chaque école. Le conseil d'école extraordinaire du 9 avril a émis un avis qui a été suivi par l'Inspecteur de l'Education Nationale. L'horaire officiel de fonctionnement des 2 écoles sera arrêté courant juin 2013 par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

avec le temps scolaire. L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.

Constataion de l'état de catastrophe naturelle

Sécheresse

Suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, la commune de Boulloc vient d'être déclarée sinistrée par arrêté interministériel du 21 Mai 2013, paru au Journal Officiel du 25 Mai 2013 pour la période du 1^{er} Janvier 2012 au 31 Octobre

2012. Il appartient à tous les propriétaires dont les habitations ont subi des dégradations d'en informer leur compagnie d'assurance. Cette déclaration doit être faite dans les 10 jours qui suivent la parution de l'arrêté au Journal Officiel, par lettre recommandée.

La nouvelle voie est ouverte !

Depuis le 7 mai dernier, la nouvelle voie structurante tant attendue est ouverte à la circulation. Cette voie permet désormais le contournement de l'agglomération pour les véhicules venant de la direction Fronton et du péage de l'autoroute. C'est en effet une liaison entre le giratoire de la zone commerciale et la route de Castelnaud, via le chemin du Moulin à Vent. Son objectif est d'alléger le trafic sur le carrefour central. Pour cela, priorité est donnée à cette voie sur le chemin du Moulin à Vent pour accroître la fluidité. Tout cela va demander une adaptation des comportements des automobilistes. Cette voie, réalisée par Promomidi et ré-

trocédée à la commune pour l'euro symbolique a été réalisée avec des trottoirs en pavé auto bloquants et une piste cyclable qui est en liaison avec celle venant de la Mairie et qui traverse la zone commerciale. Cette voie est au cœur d'une opération d'urbanisme de 19 lots associée à la construction d'un bâtiment collectif de 14 logements sociaux (démarrage prévu cet été). Des emplacements de parking ont été prévus le long de cette voie qui favorisera le développement de l'activité commerciale et facilitera le stationnement. Les finitions des travaux d'aménagement sont actuellement en cours, mais vous pouvez déjà emprunter cette nouvelle voie...



Un raccourci entre Fronton et Eurocentre...



Les élus constatent la fin des travaux.

Brèves

Séjour à la montagne

Comme ce fut le cas ces dernières années, le Service Enfance propose un séjour à la montagne, à Seix en Ariège, à la Maison du Haut Salat pour 12 enfants de 7 à 11 ans. Au programme : découverte de la faune et de la flore montagnarde, activité de pleine nature, piscine à Ustou et bien d'autres activités. Inscription au Centre de Loisirs à partir du 10 Juin. Tarif pension complète : 270 € (déduction CAF et CCAS possible).

Le PAJ déménage →

A la fin du mois de mai, le Point Accueil Jeunes (PAJ) a été fermé durant une quinzaine de jours pour cause de déménagement. La raison ? Un petit déplacement de 50 mètres pour laisser la place à la future grande structure en écoconstruction de 200 m², la Maison des jeunes intercommunale dont les travaux débiteront très prochainement.



Bientôt un nouveau bâtiment intercommunal.

La Communauté de Communes a voté son 1^{er} budget !

Le Conseil Communautaire s'est réuni le jeudi 11 avril à Fronton pour une réunion qui avait toute son importance : le vote du premier budget de cette nouvelle structure intercommunale, à fiscalité propre, née le 1^{er} janvier 2013.

Les premiers points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, portaient notamment sur des acquisitions foncières, la création de nouveaux postes pour des agents déjà en place puis sur l'indemnisation des éventuels stagiaires scolaires accueillis dans les services.

Covoiturage

Ensuite fut évoqué un domaine particulier, l'adhésion au « Rézo-Pouce », mode de transport qui répond au principe de développement durable et qui permet de créer du lien social. Il est organisé et géré par une association « Covoiturons sur le pouce » composée uniquement de collectivités territoriales. Cette adhésion fut adoptée à l'unanimité des 35 membres, comme d'ailleurs toutes les délibérations précédentes.

Budget 2013

Puis, le Président, Christian Faurie, a abordé le sujet principal de cette réunion, la présentation du budget 2013 de la CCF. Il a précisé que la construction de ce premier budget a été « un exercice particulièrement délicat et intense durant plusieurs semaines ».

Après avoir rappelé les grandes lignes du Débat d'Orientation Budgétaire approuvé par le Conseil Communautaire le 5 mars, le Président a engagé la présentation détaillée du budget qui s'élève à plus de 19 millions d'euros (11,5 millions en fonctionnement et 7,5 millions en investissement).

Ce budget va financer des dépenses allant au-delà des charges transférées par les communes. Celui-ci comprend

diverses dépenses qui permettront d'engager dès cette année, plusieurs actions nouvelles, afin de démarrer le Projet de développement du territoire. Toutefois, il est précisé qu'il convient d'être prudent dans la construction de ce premier budget. Aussi, une réserve financière conséquente, qui s'élève à 685 000 €, a été constituée.

Il ressort plusieurs points forts de cette présentation : une volonté de ne pas alourdir la fiscalité des administrés, de créer de nouveaux services, d'harmoniser les services existants, de privilégier les communes qui ne disposent pas encore de certains services, et d'engager des études destinées à préparer les orientations et les investissements futurs. C'est ainsi que le budget 2013 participe déjà à la concrétisation du Projet de territoire que porte la Communauté de Communes. Quelques exemples parmi une longue énumération : extension du balayage mécanisé sur les petites communes, extension immédiate du service de transport à la demande sur toutes les communes pour les personnes de plus de 65 ans, création de 7 places de crèches supplémentaires depuis janvier pour les communes non pourvues, recrutement d'un gardien de police intercommunal, 3 nouveaux logements d'urgence ouverts pour le territoire de la CCF, mise en place des points d'accueil du Rézo Pouce, harmonisation du portage de repas 7 jours sur 7, et des diverses tarifications, ouverture des structures « Jeunesse » existantes, à toutes les communes avec mise en place d'un réseau de transport, ... Au-delà de ces

mesures immédiates, le budget présenté inclut le financement de plusieurs études et diagnostics qui portent sur : l'élaboration du Plan Local d'Habitat, l'organisation de l'école de musique intercommunale, l'extension des structures « Petite enfance », le recensement des sentiers de randonnées, etc.

Ce budget prévoit également des dépenses liées à l'organisation de la CCF. Côté Recettes, on trouve les excédents des comptes administratifs des deux syndicats dissous (1 800 000 € en Fonctionnement et 1 000 000 € en Investissement), la fiscalité (7 200 000 €), la Dotation de l'Etat (120 000 €), le produit des prestations effectuées pour les communes (670 000 €), le FCTVA (700 000 €), les subventions de la CAF (240 000 €) pour les structures Enfance-Jeunesse, et du Conseil Général, puis un emprunt.

Le Président a ensuite détaillé les investissements de l'année à venir. Le poste le plus conséquent est la voirie, avec un montant de travaux prévu qui dépasse 2,6 millions pour répondre aux besoins sur les voies communales devenues aujourd'hui communautaires, et ce malgré la baisse substantielle de l'enveloppe subventionnée par le Conseil Général.

Parmi les autres investissements inscrits figure la Maison Intercommunale des Jeunes. Il s'agit d'une opération en éco-construction, engagée par la commune de Bouloc, que la Communauté de Communes a repris à son compte car elle va satisfaire aux besoins de la jeunesse sur une grande partie du territoire qui ne dispose pas de ce type de structure.

Ordures ménagères

Autre grand chantier évoqué par le Président de la CCF : la collecte des Ordures Ménagères. Afin d'harmoniser sur le territoire de la CCF la collecte des OM



Le troisième Conseil Communautaire s'est tenu à Fronton.

et d'optimiser au mieux ces déchets, le Président propose que l'étude d'optimisation des déchets, déjà réalisée à la demande de l'ex Sivom de Fronton, soit reprise et réactualisée. La CCF a donc provisionné près de 300 000 € qui comprennent la réactualisation de cette étude et l'acquisition de conteneurs en vue de l'éventuelle modification du système de collecte des ordures ména-

gères et du tri sélectif en porte à porte.

Fiscalité

Monsieur Faurie a rappelé que malgré ce nombre important d'opérations, la fiscalité appelée au travers des 4 taxes, par la CCF, est de 5 134 000 € et qu'elle se limite au financement des dépenses transférées par les communes. Les taux d'imposition correspondant à ce

montant. De même, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est maintenu au taux de l'année précédente, à 10 % pour les 7 communes en gestion directe et à 12,90 % pour celles qui dépendent du Sivom du Girou. La Redevance Spéciale est aussi maintenue au même tarif depuis plusieurs années soit 1,62 € le litre pour les professionnels.

Conseil communautaire du mois de mai

La dernière réunion en date s'est déroulée à Cépet.



Un autre Conseil Communautaire s'est déroulé le jeudi 23 mai, à la salle des fêtes de Cépet...

Parmi les principales décisions votées ce jour-là, on note : le choix d'effectuer des demandes de subventions complémentaires pour la Maison des jeunes intercommunale, la poursuite des travaux engagés et la finalisation du Document unique pour améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents dans les Communes membres. Ce travail initié par l'ancien Syndicat Intercommunal de Voirie (SIV), devenu Communauté de Communes sera donc continué par la CCF.

SIVOM du Girou

Une délibération pour modification mineure des statuts du SIVOM du Girou auquel la CCF adhère pour la collecte et le traitement des déchets a été acceptée à l'unanimité.

Transferts de voirie

La Communauté de Communes étant compétente en matière de voirie, il lui appartient de se prononcer sur les demandes de transfert de propriété des voies et espaces communs des lotissements réalisés. Le Conseil examine deux propositions de transfert, l'une à Bouloc (rue du Château et impasse du Chêne dans le lotissement du Vigé) et l'autre à Fronton (Impasse de la Palanquette). Le conseil accepte ces propositions et donne son accord pour la préparation des actes administratifs correspondants.

PLH

Le Conseil Communautaire donne son accord pour engager la phase de diagnostic du Plan Local d'Habitat (PLH) avec une étudiante de l'Université de Toulouse Le Mirail qui interviendrait de juin à septembre. Une convention de stage sera signée entre la CCF et l'Université.

Représentativité dans la CCF

Le point le plus sensible abordé ce jour fut la représentativité au sein du Conseil Communautaire. Le Président indiqua que la loi oblige la CCF à effectuer une proposition de répartition des sièges des conseillers communautaires qui sera applicable pour le prochain mandat. Cette proposition doit être soumise au vote des conseils municipaux et approuvée à la majorité qualifiée pour être validée. Le président rappelle qu'en l'absence d'accord, c'est la répartition fixée par la loi qui sera appliquée.

Le bureau de la CCF a retenu une répartition prenant en compte le nombre fixé par la loi (32 sièges) avec la majoration maximale de 25 %, qui donne 40 sièges. La répartition des sièges s'appuie sur la population des communes au 1^{er} janvier 2013 et sur le principe d'une représentation minimale de 2 sièges pour les plus petites communes. Une délibération type sera ensuite proposée aux conseils municipaux.

Retour sur le 2^e trimestre

Une soirée qui avait du cœur

A l'occasion du séjour de Zacharie, un enfant venu du Bénin pour bénéficier d'une chirurgie cardiaque indispensable à sa survie, sa famille d'accueil boulocaine et la Mairie de Bouloc organisaient une soirée « coup de cœur », le vendredi 19 avril dans la Maison des Associations... L'objectif de cette soirée qui a rassemblé une quarantaine de personnes, était de présenter l'association « Mécénat Chirurgie Cardiaque », dont l'action permet de sauver chaque année des dizaines d'enfants atteints de grave malformation cardiaque. Des clips vidéo de l'association ont été diffusés avant que les échanges ne se poursuivent autour d'un verre en toute convivialité mais non sans émotion. Une belle soirée pleine d'humanité, un moment des plus enrichissants et des propos pleins de générosités qui font tout simplement « du bien à entendre par les temps qui courent », comme nous le disaient certains. Pour connaître toute cette belle histoire ou pour faire un don, n'hésitez pas à vous rendre sur la page : <http://www.alvarum.com/bouloc-mcc>



L'initiative d'une famille boulocaine.



Une quarantaine de personnes présentes.

Une exposition entre gestes et murmures...

L'atelier d'art a accueilli l'exposition « Gestes et murmures ». Cet événement, fruit des « Murmures » de Gabriel Sandoval (Poète boulocaïn) et des « Gestes » d'Albert Martin (Peintre nîmois) a vu défiler un bon nombre de visiteurs. Rencontre lors d'une exposition d'Albert Martin, les deux artistes ont noué une collaboration artistique et flamenca. Martin mettant en peinture les textes de Sandoval. Des mots enveloppés de couleurs à la fois fortes et lumineuses qui ont reçu un très bel accueil lors du vernissage et tout au long du week-end des 13 et 14 avril.



L'artiste boulocaïn Gabriel Sandoval.

Des animateurs tchèques en visite

Un groupe d'une douzaine d'animateurs et de directeurs tchèques était en visite à Bouloc le mercredi 24 avril. Venus dans le cadre du secteur de l'animation professionnelle des CEMEA Midi Pyrénées et du dispositif européen LEONARDO, ce groupe originaire des quatre coins de la République Tchèque a réalisé ce séjour en immersion professionnelle pour découvrir les pratiques françaises dans les domaines de l'éducation, de l'animation et des temps de découverte au cœur de cette région d'accueil. Emilie Bentéyn, coordinatrice Enfance-Jeunesse sur la commune mais aussi représentante de LEC Grand - Sud a accompagné les Tchèques à la découverte des structures de la commune, tant la crèche que le centre de loisirs ou encore le Point Accueil Jeunes (PAJ)...



Réception des hôtes tchèques.



Une réception a ensuite eu lieu en Mairie en présence des membres des communes du Comité de Jumelage « Bouloc - Vacquiers - Villeneuve-lès-Bouloc », nos trois communes étant jumelées avec la ville tchèque de Blansko, en Moravie du Sud. C'est donc avec un plaisir tout particulier que Christian Faurie, François Prat et André Gallinaro ont accueilli cette délégation en présence de représentants du Comité de Jumelage. Et les hôtes tchèques de confier avoir « vécu un séjour enrichissant et reçu un accueil toujours charmant ».



Cérémonies du 8 mai sous le soleil



Sur la Route de Fronton.



Sur l'Esplanade de Verdun.

Ce mercredi 8 mai 2013, 68 ans après la fin de la seconde guerre mondiale, c'est une quarantaine de personnes qui s'est réunie à Bouloc, sur l'Esplanade de Verdun, devant le Monument aux Morts, pour commémorer cet événement inamovible de notre histoire. Outre des représentants du Conseil Municipal, les anciens combattants et trois portes drapeaux, on

notait la présence d'élus de la Mairie voisine de Villeneuve-lès-Bouloc dont son Maire, André Gallinaro qui était venu assister à la cérémonie aux côtés de son confrère Christian Faurie. A noter qu'avant cette cérémonie et avant la messe commémorative, une délégation s'était rendue à la stèle des résistants lotois, située route de Fronton, comme le veut la coutume.



Le gymnase transformé en studio !

intéressante sur tout ce qui était code couleur, lieu et espace au sol avec des estrades qui montent. On avait aussi des contraintes techniques du fait que beaucoup de gymnases ont des toits transparents, ce qui nous aurait compliqué la tâche pour la lumière. Votre gymnase avait tout ça.

BLN : Un mot sur le film ?

Pascal Rabaté : C'est l'histoire du père d'une petite fille qui est commercial mais qui trafique un peu pour arrondir ses fins

de mois... Par amour pour sa fille et pour essayer de reconquérir aussi son amie, il accepte de participer à un jeu qui est télévisé. L'histoire d'une rédemption plus ou moins réussie, plus ou moins ratée...

Rendez-vous donc au mois d'avril 2014 au cinéma pour essayer de reconnaître notre salle omnisport dans ce long-métrage, « Du Goudron et Des Plumes » !



Trois, deux, un... moteur !

Et un court métrage à Bouloc cet été !



Caroline et Jonathan.

Jonathan Vinel, un jeune né à Bouloc, co-réaliserà cet été, avec **Caroline Poggi**, un court-métrage intitulé « **Tant qu'il nous reste des fusils à pompe** ».

Il s'agit d'un film de 30 minutes qui suit le quotidien de deux jeunes frères isolés. Le tournage aura lieu sur Bouloc et ses environs, avec le soutien de la Mairie de Bouloc et de l'organisme Le G.R.E.C. **Pour que cela soit possible, l'équipe de réalisateurs a besoin de vous et lancent un appel** aux partenariats, prêts, mises à dispositions, etc. Les dons faits au film sont déductibles d'impôts. **Un coup d'œil dans votre garage sur des objets qui ne vous servent plus peut leur être très utile.** Leurs besoins vont du panier de nourriture à la maison dans laquelle tourner, en passant par

des tréteaux et planches de bois. Si vous avez quelques instants à leur accorder, allez **consulter leurs dossiers** qui répertorient tout ce qui peut leur être utile. Ces listes sont consultables :

- **En libre accès** à la Mairie de Bouloc.
- **Sur le site internet** de la Mairie de Bouloc.
- En envoyant un **email** à l'adresse : **association.pone@gmail.com**
- Vous pouvez également les contacter par **téléphone : 06 70 17 17 27**.

A noter : la préparation du film se fera sur place aux mois de juillet et début août. Une dizaine de personnes sera sur place pour préparer le tournage qui aura lieu la deuxième quinzaine d'août avec une quinzaine de personnes. Alors, participez à cette aventure !

Bienvenue à « l'Association de Recherches Historiques sur Bouloc » !

La quarantaine d'associations boulocaines a une nouvelle consœur ! Nouvelle venue, l'Association de Recherches Historiques sur Bouloc (ARHB) rassemble un groupe de passionnés de l'histoire et du patrimoine local. Elle s'adresse aux anciens comme aux nouveaux Boulocains ! L'idée de cette création a germé depuis la première participation de la commune aux Journées du Patrimoine en septembre dernier. Le bureau de cette nouvelle association ayant pour but de « *rechercher, inventorier, sauvegarder ainsi que de valoriser tout ce qui touche au patrimoine historique, architectural et humain de la commune de Bouloc* » est le suivant. Maité Cazeneuve, Présidente de l'association nous l'explique : « *Depuis longtemps je regrettais qu'il n'y ait pas d'association avec cette thématique... On en avait parlé avec Christian Faurie, le Maire, qui est passionné par l'histoire locale et il m'avait dit de me lancer et qu'il nous encouragerait* ». Pour Francis Roques, Secrétaire, c'est un peu la même chose : « *l'histoire du village m'a toujours intéressé* », confia-t-il. Nouvellement créée mais déjà au travail, l'association participera à court



terme à la mise en place des Journées du Patrimoine (samedi 14 septembre prochain). Un travail sur le « premier village et le tour du fort » est entrepris tout comme des recherches sur les tuileries qui faisaient jadis la prospérité de Bouloc. A moyen terme, un fil rouge sur les anciens commerces et la guerre 14-18 est programmé puis à long terme, l'évolution du village depuis le moyen-âge et l'évolution de la population boulocaine



Maité et Francis déjà au travail.

du XVII^e siècle à nos jours ainsi que des thèmes pouvant faire l'objet de petites parutions. Un beau programme auquel vous pouvez vous aussi participer en les rejoignant. Renseignements en Mairie.

Le Futsal prend son envol



L'équipe entraînée par Stéphane Bales.

Le premier match officiel de l'équipe locale de Futsal s'est déroulé le 24 avril dernier. Pour que cette activité soit possible, le gymnase a récemment été équipé d'un nouveau tracé et de filets de protection ainsi que de deux cages de buts adéquats. Cet investissement qui s'élève à près de 9000 euros a été pris en charge par la Municipalité pour répondre au souhait de plusieurs boulocains souhaitant pratiquer cette activité sur Bouloc. Il faut dire que le Futsal est un sport qui a le vent en poupe, comme en atteste les performances du club voisin de Bruguières, devenu une référence dans toute la France. En date du 1^{er} juin, la section Futsal de l'Union Sportive Bouloc Saint-Sauveut Cépet qui évolue en 1^{re} division du District de la Haute-Garonne a remporté 17 de ses 20 premières rencontres. Ces résultats l'assure de monter dans la catégorie supérieure la saison prochaine et ce, dès la fin de leur première saison, l'équipe se classe 2^e derrière Castres. La montée était un objectif pour cette équipe qui affiche déjà un beau niveau et avait joué jusqu'à fin avril l'ensemble de ses matches à l'extérieur. Ils peuvent désormais s'entraîner car ils disposent d'un créneau tous les dimanches soir, fruit d'une entente avec les autres associations déjà utilisatrices du gymnase.

Brèves de la bibliothèque...

Vos bibliothécaires vous rappellent que pour les enfants de Bouloc inscrits en CP, l'adhésion ou son renouvellement est gratuit. Tous les renseignements vous seront transmis à la rentrée scolaire de septembre.



« **Chanter les livres** » : un opéra à la bibliothèque municipale ! Dans ce mini-opéra dont les livres sont les héros, la soprano Marie-Claire Delay habille les pages de quelques mots chantés. L'animation a été gracieusement offerte à la bibliothèque par le Conseil Général, dans le cadre du partenariat avec la Médiathèque Départementale.

Ainsi, les enfants de maternelle ont pu apprécier ce moment de lecture et découvrir cet univers musical.

La bibliothèque de Bouloc propose un concours créatif « **La Fraich'attitude** ».

L'idée : mettre en scène les fruits et les légumes ! 6 catégories seront proposées (photo, dessin, collage, arts plastiques, vidéo et jeux d'écriture). La remise des prix aura lieu le 21 juin à 18 h 00 à la bibliothèque. Renseignements au 05 61 82 39 66 ou au 06 45 98 92 56.



Le coin des commerçants

Ouverture de la pizzeria « Chez Pascal » !

Précédemment occupé par « Chic et Troc », le 31 rue du Fontanas accueille désormais un restaurant avec l'ouverture de l'enseigne « Chez Pascal ». Du mardi au dimanche, Pascal, originaire du Lot et qui travaillait auparavant en Andorre a « toujours fait de la cuisine ». Il vous propose des pizzas à emporter ou à déguster sur place. Dès cet été, il proposera une carte de salades, pâtes, viandes et crêpes qui seront à déguster sur place. Contact : 05 67 00 68 89 et sur le site www.pizzeria-chez-pascal.com

Une épicerie de nuit a ouvert à Bouloc...

« Night Shop, la nuit sans faim » ! Tel est le slogan trouvé par Othman, qui a ouvert une épicerie de nuit à Bouloc, à l'entrée de la Rue Jean Jaurès. S'il a déjà ouvert quatre commerces du genre sur Aucamville et Toulouse, c'est pour lui « une première dans une petite ville ». Les horaires sont les suivants : de 19 h 00 à 01 h 00 du dimanche au jeudi puis de 19 h 00 à 03 h 00 du jeudi au samedi, et dès le milieu d'après-midi le dimanche. Une nouveauté originale pour une épicerie de nuit qui propose toute l'alimentation générale. Contact : 06 65 27 29 97

Pizzas : « O Casot » devient « Pizza d'Oc »

Depuis le 10 mai, Gérald a repris la pizzeria « O Casot » située sur le parking d'Intermarché. Nouveau propriétaire et nouveau nom, désormais « Pizza d'Oc » vous propose des pizzas « avec une recette italienne » mais aussi des spécialités chinoises, des kebabs, des sandwiches et des plats du jour variés. Gérald est l'ancien propriétaire du « Bacchus » de Bessières et avait précédemment un restaurant chinois à Lisle-sur-Tarn. Il entend sans attendre « faire plaisir aux clients avec des produits frais ». Contact : 06 50 32 10 33.

État civil

NAISSANCES

- Solène MAYOR – 03/04/2013
- Maelya HUMBERT – 04/04/2013
- Lise BERGERON – 05/04/2013
- Bastien CROIZIERS-DE-LACVIVIER – 11/04/2013
- Giuliano FRANGI STEFANETTI – 03/05/2013
- Armand CHAMPELEY – 04/05/2013
- Gabriel MOMI DELGADILLO – 05/05/2013
- Valentin LAPEYRE – 17/05/2013
- Alix GALLAGOT – 21/05/2013

BAPTÊME CIVIL

- Emma CLASTRES – 06/04/2013

DÉCÈS

- Rolande LEAUTE (Née HUYGHE) à 64 ans (29/03/2013)
- Joséphine GESSEAU (Née LACROIX) à 93 ans (13/04/2013)
- Jean PRADIER à 80 ans (28/04/2013)
- Christian SABOURIN à 74 ans (07/05/2013)
- Marcel DUPONT à 91 ans (13/05/2013)

Bibliothèque

Coup de Cœur
du mois



Titre : Le prisonnier du ciel

Auteurs : Carlos Ruiz Zafón, traduit par F. Maspero

Editeur : Robert Laffont

Roman adulte

Barcelone, 1957. Les membres de la librairie Sempere & fils - Daniel, sa femme Béa, son père et son complice de toujours, Fermín Romero de Torres - s'apprentent à célébrer Noël. Un inquiétant personnage se présente à la librairie. Après avoir acheté une édition rare du *Comte de Monte Cristo*, il la dédicace à Fermín. Mais pourquoi

signe-t-il du patronyme de ce dernier ? Et quels sont ces secrets qu'il menace de dévoiler ? Poussé dans ses retranchements par Daniel, Fermín lève le voile sur les années les plus terribles de son existence. Nous retrouvons les personnages de « L'Ombre du vent » dans ce roman avec une histoire qui concerne un autre des personnages de ce magnifique roman: Fermín Romero de Torres. « Vous vous souvenez de ce que vous m'avez dit un jour ? Que le destin ne fait pas de visite à domicile et qu'il faut aller le prendre par la peau du cou ? »

Le programme de l'été

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 2 juin

Pharmacie de Fonbeauzard
98 route de Fronton - 05 61 70 10 26

Dimanche 9 juin

La Grande Pharmacie à St-Jory
Route de St-Sauveur - 05 61 35 50 14

Dimanche 16 juin

Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville
5 place Naugein - 05 62 75 21 91

Dimanche 23 juin

Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguet
36 route de Bessières - 05 61 74 85 34

Dimanche 30 juin

Pharmacie Centrale à Launaguet
1 avenue des Nobles - 05 61 74 04 57

Dimanche 7 juillet

Pharmacie de la Fontaine à Montberon
Rue de la Fontaine - 05 61 74 44 55

Dimanche 14 juillet

Pharmacie des Arts à Aucamville
83 route de Fronton - 05 61 70 26 15

Dimanche 21 juillet

Pharmacie du XV à Pechbonnieu
21 route de Bessières - 05 61 09 88 48

Dimanche 28 juillet

Pharmacie du Barry à Gratentour
Centre Commercial du Barry - 05 61 82 37 64

Dimanche 4 août

Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse
3 route de l'Hers - 05 61 82 03 82

Dimanche 11 août

Pharmacie Gauche à St-Jory
25 route Nationale 20 - 05 34 27 03 27

Jeu 15 août

Pharmacie Ghedin à Labastide-Saint-Sernin
Rue Jean Pascal - 05 61 84 90 93

Dimanche 18 août

Pharmacie Albus à Bruguères
18 place république - 05 62 79 14 49

Dimanche 25 août

Pharmacie de Buffebiau à Castelginest
46 rue de la Pépinière - 05 61 70 17 33

BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr • 05 62 79 94 94

Directeur de la publication : Christian FAURIE

Responsable de la publication :

Nicolas LE CHEVILLER
(Service communication – vie associative)

**Comité éditorial : Christian FAURIE,
Nicolas LE CHEVILLER, Josette FERNANDES
et Chantal LAFFONT**

Création, réalisation et impression :
Evoluprint à Bruguères

Votre été 2013 à Bouloc (de mi-juin à début septembre...)

Spectacle de fin d'année de « Jongle et Rie »

Samedi 15 juin - à 15 h 00 dans la salle
Omnisport - Venez découvrir les numéros
travaillés par les enfants tout au long de
l'année... Contact : 06 79 77 12 26.

Grande kermesse de l'AAPE

Dimanche 16 juin -
de 14 h 00
à 18 h 00 au
complexe sportif
ou dans la salle
Omnisport (en cas
de pluie !) - Nom-
breuses activités
pour enfants et
parents. Entrée
gratuite et ouverte
à tous ! Contact :
06 85 95 21 26.



Une balade contée à Bouloc



Samedi 29 juin - à 15 h 00 dans le cadre du
Projet Éducatif Local (PEL) - « *Ce sont parfois
des choses simples qui ont toute leur place
dans l'échange et la rencontre* » : avec l'as-
sociation Arbres et Paysages d'Autan, la bi-
bliothèque de Bouloc et les associations de
randonneurs, les familles auront la possibilité
de découvrir leur patrimoine naturel local
sous forme d'une balade contée, suivie d'un
goûter autour de produits locaux. Rendez-
vous devant la mairie à 15 h 00.

Fête de la musique



Vendredi 21 juin - à
partir de 19 h 00 sur
l'Esplanade de Verdun
- Le Comité d'Orga-
nisation des Festivités
(COF) vous invite à
venir fêter la musique !
Trois groupes se suc-
cèderont. Buvette et
restauration sur place.
Démonstration country.

Infos sur la page Facebook COF Bouloc.

Musique en Vignes à Bouloc

Dimanche 7 juillet - à 18 h 30 dans l'Eglise
de Bouloc - Le Quatuor Olympe propose
« Schubert : le Quintette à cordes D956 »,
Violons de Céline Lesage et Nirina Betoto.
Alto : Grégorie Doye. Violoncelles : Marie-Ma-
deleine Mille et Alice Mathé. Infos et réserva-
tions : 05 63 24 29 13 et [http://musiqueen-
vignes.asso-web.com/](http://musiqueen-
vignes.asso-web.com/)

Fête locale



12, 13, 14 et 15 juillet - Manèges, orchestres,
feu d'artifice et nombreuses animations
vous attendront tout au long des quatre
jours de festivités. A noter qu'au mois de
juin, les bénévoles du COF vous apportent
le programme chez vous lors de la tournée
des fleurs. Merci de leur réserver le meilleur
accueil ! Et rendez-vous sur la page Face-
book COF Bouloc.

Festival jeunesse



« Jouons Différemment » - Edition 2

**Samedi 31 août - après-midi et soirée
au complexe sportif** - Pour la deuxième
année consécutive, le service jeunesse de
Bouloc organise son festival sur le thème
« Jouons différemment ». Cette manifesta-
tion est l'occasion de mieux se connaître,
de mieux se comprendre et de passer
du regard de celui qui ignore au regard
de celui qui comprend. Au programme :
des jeux gonflables pour tous, des jeux de
société et des séances de sports adaptés
(cécifoot, tandem...), enfin un concert en
soirée. Entrée libre et gratuite.

Forum des associations



**Samedi 7 septembre - de 14 h 00 à 18 h 00
dans la salle omnisport !** Un rendez-vous à
ne pas manquer : rencontres avec les clubs
et associations, inscriptions et démonstra-
tions rythmeront ce moment privilégié. Apé-
ritif offert par la Municipalité à 18 h 00 puis
buffet froid sur inscriptions au 05 62 79 94 85
ou en Mairie.